

# DES NOUVELLES DE XAMBES



## Sommaire

Éditorial	p. 3
Le nouveau conseil	p. 4
Vie associative	p. 7
Amicale des propriétaires de Xambes	p. 7
Club Nos villages	p. 8
Comité des fêtes	p. 8
Revue <i>Jadis</i>	p. 9
Cadre de vie	p. 10
Circuit « Balades, nature et patrimoine »	p. 10
Patrimoine en Ruffécois	p. 11
Affaires scolaires	p. 12
SIVOS	p. 12
École publique	p. 13
Le mot des enseignantes	p. 14
Travaux	p. 16
Finances	p. 18
Commémorations	p. 20
Information-communication	p. 25
Informations pratiques	p. 26
Utiliser un défibrillateur cardiaque	p. 26
Lutte contre les ambrosies	p. 28
Syndicat mixte de la fourrière	p. 29
Recensement militaire	p. 31
État civil	p. 31
Vie économique	p. 32

# ÉDITORIAL

Ces derniers mois, nous avons vécu une crise sanitaire inédite qui a entraîné de nombreux bouleversements dans nos vies. Cette période a parfois été éprouvante et, malheureusement, il peut encore en être de même dans les mois à venir compte tenu du contexte sanitaire encore tendu.

La réunion d'installation du conseil municipal a ainsi été repoussée au 26 mai 2020, plus de deux mois après son élection.

Depuis, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour travailler à l'organisation du temps scolaire suivant des protocoles sanitaires stricts, pour gérer les affaires courantes et les imprévus, pour travailler à l'entretien et à l'embellissement de la commune, pour réfléchir à de nouvelles organisations et œuvrer à la réalisation de nouveaux projets.

Dès le 13 juillet, des travaux de réfection de la charpente et de la toiture de la mairie et de l'école ont été engagés. En effet, des parasites ont envahi les charpentes et le traitement et les réparations devaient impérativement être réalisés dans l'année. Nous avons donc agi dans l'urgence afin de ne pas prendre le risque d'une fermeture d'école pour raisons de sécurité. En effet, seule la période des vacances d'été pouvait être mise à profit pour effectuer les travaux.

D'autres chantiers importants vont s'imposer rapidement compte tenu des obligations légales de sécurisation. Une liste non exhaustive en est dressée quelques pages plus loin par la Commission travaux. Elle est conséquente, l'aspect financier doit être pris en considération, des priorités seront donc établies. Pour exemple, un agenda contraint des mises en accessibilité des établissements recevant du public, établi en mai 2019, nous oblige à réaliser des aménagements très rapidement.

Tout au long du mandat qui nous a été confié, nous travaillerons à prendre les décisions qui nous sembleront les mieux adaptées à la bonne gestion de la commune, à son développement et à son attractivité, à favoriser les liens et le bien-vivre ensemble, à préserver notre environnement et l'Environnement. Nous vous en rendrons compte régulièrement.

De bonnes volontés se sont manifestées pour nous apporter un soutien (confection de masques, réparations diverses, dons, appui dans les domaines de compétence de chacun...), nous les remercions chaleureusement.

Pour conclure, je souhaite un bel été à chacun d'entre vous et je vous encourage à rester très vigilants et respectueux des gestes barrières durant cette période qui présente toujours le risque d'un nouveau départ de la pandémie. Des masques sont d'ailleurs encore à disposition de tous en mairie.

Bonnes vacances.

La Maire  
Géraldine JÉRÔME

# LE NOUVEAU CONSEIL

Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars dernier mais la crise sanitaire a imposé une période transitoire. Ce n'est que le 26 mai que le nouveau conseil municipal a pu être installé et procéder à l'élection du maire et des adjoints :

Maire, Géraldine Jérôme  
Premier adjoint, J.-Louis Jonquet  
Deuxième adjoint, Annick Causel  
Troisième adjoint, Patrick Bouyer.

Les conseillers sont : Jean Bardeau, Céline Baussay, Cécile Dupas, Denis Guynouard, Laurence Paponnet, Cédric Régeon, Jean-Luc Tessier.

Le conseil municipal est au service de l'intérêt général de la commune et de ses habitants. Vous pouvez contacter vos élus par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie.

Le nouveau conseil se présente :



De gauche à droite : Jean-luc Tessier, Jean-Louis Jonquet, Cécile Dupas, Annick Causel, Céline Baussay, Géraldine Jérôme, Cédric Régeon, Laurence Paponnet, Denis Guynouard, Jean Bardeau. (Patrick Bouyer manquant).

## **Jean BARDEAU**

J'ai 79 ans, je suis marié et j'ai deux grands enfants. Je suis cadre à la retraite.

Propriétaire à Xambes depuis 1974, j'y habite depuis 2007.

Mes centres d'intérêt sont l'énergie et les moyens de production, les ouvrages du bois, les vieilles pierres et les voitures anciennes.

Je suis sûr que tout va beaucoup bouger avec cette nouvelle équipe. Je souhaite lui apporter mes compétences et connaissances afin de l'aider à réussir.

### **Céline BAUSSAY**

J'ai 39 ans, deux garçons de 14 et 10 ans. Originaire de Villognon, je suis arrivée dans la commune en 2008 afin de me marier avec un « jeune du village ».

Je travaille à l'Ehpad les Jardins d'Iroise à Mansle, depuis 2004. Je suis assistante de soins en gérontologie. Au quotidien, j'accompagne des personnes atteintes de maladie de la mémoire.

Au sein du conseil municipal, je souhaite apporter des idées neuves et faire avancer notre belle commune aux côtés de cette équipe dynamique et volontaire.

### **Patrick BOUYER**

Je suis né le 7 juillet 1963 à Xambes, commune dans laquelle je suis installé agriculteur depuis 1982.

J'ai été élu conseiller municipal en 1989. J'ai été premier adjoint de 1995 à 2020.

### **Annick CAUSEL**

J'ai 61 ans, je suis retraitée de chez Schneider Electric (Télémechanique) où j'exerçais la fonction de gestionnaire négoce.

Je suis xamboise depuis 13 ans et mes centres d'intérêt sont : la randonnée, la décoration, le jardinage et la cuisine-pâtisserie.

L'accueil qui m'a été fait lors de mon arrivée dans le village m'a donné l'envie de m'investir pour le bien-être de la commune.

### **Cécile DUPAS**

J'ai 53 ans, j'habite à Xambes depuis 30 ans. J'ai deux filles et deux petits-enfants.

Je travaille dans une agence d'assurances à Angoulême.

Mes centres d'intérêt sont mes petits-enfants et mes enfants, les voyages.

J'ai intégré le conseil municipal afin de mieux connaître le fonctionnement de notre commune, de me rapprocher des habitants et de les faire participer à la vie de notre village.

### **Denis GUYNOUARD**

J'ai 55 ans, je suis habitant de Xambes depuis 39 ans et je suis mécanicien chez Fiat depuis 36 ans. Mes hobbies sont le VTT et la marche en montagne.

Depuis quelques années, président du comité des fêtes de Xambes, je participe à la vie de ma commune.

J'ai voulu intégrer cette équipe du conseil municipal pour participer de plus près à la vie de mon village et partager plein de choses avec les habitants, et surtout avec une équipe motivée pour aller de l'avant.

### **Jean-Louis JONQUET**

Arrivé à Xambes en 1988, j'ai été conseiller municipal de 2014 à 2020.

Marié, deux enfants, j'ai 60 ans. Je suis retraité de l'Éducation nationale (instituteur spécialisé dans l'aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage – secteurs de Villefagnan et d'Aigre).

Je participe à la revue d'histoire locale : *Jadis...*

### **Géraldine JÉRÔME**

Née en 1968, j'ai grandi en Charente et je suis domiciliée à Xambes depuis 1989.

Durant toutes ces années, j'ai appris à connaître le village, à apprécier son calme et sa douceur de vivre et j'ai pu y faire de nombreuses rencontres sympathiques.

J'ai exercé la profession d'assistante en commerce international durant 20 ans au sein de la société Mecc Alte International à Saint-Amant-de-Boixe.

Depuis une dizaine d'années, j'occupe la fonction d'attachée parlementaire auprès du député Jérôme Lambert. Dans ce cadre, j'ai pu appréhender les questions de gestion des collec-

tivités, j'y ai acquis quelques connaissances qui vont désormais être approfondies au fil du temps.

#### **Laurence PAPONNET**

J'ai 50 ans, je suis mariée, avec deux enfants de 13 et 16 ans. Je suis conseillère de clientèle dans une agence bancaire.

Native de Bordeaux, je vis en Charente depuis 20 ans et, avec mon époux, nous sommes installés à Xambes en 2001. J'aime jardiner, cuisiner, faire du sport mais aussi me balader en famille.

En intégrant le conseil municipal, je souhaite participer à une aventure humaine enrichissante, défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants mais aussi préserver notre qualité de vie.

#### **Cédric RÉGEON**

J'ai 42 ans, je suis né le 16 juin 1978 à Angoulême. Je suis marié, j'ai trois enfants et bientôt un quatrième pour septembre.

J'ai toujours habité à Xambes, sauf pendant mes études, donc je connais bien et j'aime mon village.

Je suis gérant de société dans les travaux publics depuis plus de sept ans (entreprise familiale dont je suis la quatrième génération à Xambes).

J'ai poursuivi mon mandat au sein du conseil municipal afin d'essayer de contribuer au bien-vivre dans mon village et au bien-être des habitants.

#### **Jean-Luc TESSIER**

Je viens juste d'avoir 60 ans et je suis heureux d'apporter mon expérience d' élu à cette nouvelle équipe.

J'ai trois grands enfants et j'exerce le métier que j'ai toujours voulu faire : agent général d'assurance. Mon cabinet est à Mansle où j'anime une équipe de six collaborateurs.

J'ai toujours été très impliqué dans la vie associative et syndicale. J'exerce actuellement les fonctions de président adjoint au niveau de la Nouvelle-Aquitaine pour notre syndicat professionnel et de président d'un équipage de chasse à courre, car la nature, l'équitation et l'attelage sont mes trois passions en dehors de ma famille et de mon travail.

Au sein de ce conseil, je désire accroître l'attractivité de notre commune, la rendre plus vivante, agréable et créer des pôles d'échange et de partage de valeurs.

La réunion du conseil municipal tenue le 3 juin a permis d'organiser les commissions qui vous sont présentées au fil des pages suivantes.

La Maire est membre de droit de toutes les commissions.

# VIE ASSOCIATIVE

## Commission Culture-manifestations-associations

Les associations sont importantes dans la vie de notre commune et nous mettons un point d'honneur à les accompagner.

Lors de ces prochaines années, notre but est de pouvoir mettre un « coup de jeune », c'est pour cela que nous souhaitons que les habitants nous fassent part de leurs projets (culturels, manifestations diverses, créations d'associations...).

Chaque projet sera étudié lors de notre commission, en espérant que notre équipe donnera satisfaction au plus grand nombre d'entre vous, toutes générations confondues.

Céline BAUSSAY, Cécile DUPAS, Denis GUYNOUARD, Cédric RÉGEON

## Amicale des propriétaires de Xambes

Cette année, la société de chasse a eu la chance de pouvoir organiser sa messe de la Saint-Hubert suivie de la chasse à courre au lièvre et de son repas annuel. La centaine de personnes présentes est repartie très satisfaite et souhaite revenir l'année prochaine.



Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont assisté à cette journée, dont certaines

ont découvert le déroulement d'une chasse à courre au lièvre. L'esprit et l'ambiance ont été très appréciés et nous sommes contents d'avoir fait autant d'heureux.

Je remercie également les trompes du « Rallye Saint-Hubert Tussonnais », le père Michel Hoang, prêtre de Mansle, et Monsieur Laffond qui l'accompagne.

Bien sûr, notre association a été victime du virus Covid-19, comme beaucoup d'autres. Nous sommes désolés pour nos amis pêcheurs de l'annulation de notre lâcher de truites. Il en résulte une perte financière non négligeable dans notre budget annuel.

Notre bureau reste inchangé pour le moment car l'assemblée générale n'a pu avoir lieu.

En espérant que l'année 2021 sera meilleure pour tout le monde, je vous souhaite d'excellentes vacances estivales.

Prenez soin de vous et de votre famille.

Le Président, Ludovic RÉGEON

## Club nos villages

La vie du club a, elle aussi, été bouleversée par le vilain épisode que l'on vient de connaître depuis trois mois maintenant.

Le traditionnel repas de printemps, fixé le dimanche 8 mars, a pu se dérouler normalement mais en appliquant déjà quelques gestes barrières conseillés : pas d'embrassades ni poignées de main... La question du maintien de ce repas s'est posée pratiquement jusqu'au dernier moment. Et nous avons tous été agréablement surpris de la bonne volonté et de la bonne humeur avec lesquelles tous les convives ont appliqué ces premières mesures. Trois mois après, on peut le dire maintenant, aucun d'entre nous n'a eu de souci.

Le voyage habituel du printemps était fixé le samedi 16 mai, avec pour destination la Corrèze, Brive-la-Gaillarde et Turenne. Programme de la journée fixé, bus réservé. Bien entendu, cette sortie a été supprimée...

Les réunions du mercredi ont été, elles aussi, annulées dès l'annonce du confinement. Nous sommes donc en face d'un club en sommeil en ce moment, mais qui se rassure en se disant que tous ses adhérents sont en bonne santé.

Les activités futures ? En ce qui concerne les mois de juillet et août, le club cesse tous les ans ses activités pendant l'été pour se retrouver en septembre aux réunions du mercredi.

Et c'est là justement que des questions se posent à nouveau. Le repas d'automne était prévu le dimanche 4 octobre. Trop d'incertitudes existent encore et il nous a paru raisonnable de fixer dès maintenant les retrouvailles au début de l'année 2021. L'information nécessaire sera faite.

Bonne santé et portez-vous bien avec un été agréable.

La Présidente, Moïsette  
et le bureau.

## Comité des fêtes de Xambes

Bonjour à tous, comme toujours en début d'année nous avons renouvelé le bureau sans trop de changements.

-Président :	Denis Guynouard
-Vice-présidente :	Amélie Racaud-Vancawemberg
-Secrétaire :	Estelle Drouet
-Secrétaire-adjoint :	Frédéric Bruno
-Trésorière :	Anne-Marie Bardeau
-Trésorière-adjointe :	Christiane Georgin.

Cette année nous avons recruté de nouvelles personnes très enthousiastes qui n'ont pas pu mettre en œuvre leur volonté d'agir, en raison de cette pandémie. Nous avons dû annuler toutes nos manifestations avec regret, comme vous avez pu le constater. Dans le doute, nous annulons aussi la frairie de début septembre.

J'espère vous retrouver nombreux l'année prochaine pour quelques rencontres qui nous feront, j'espère, oublier ce début d'année un peu compliqué pour tout le monde. Nous vous attendons donc très impatiemment pour partager plein de bonnes choses l'année prochaine.

Toute l'équipe du comité des fêtes et moi-même vous souhaitons un bon été et prenez bien soin de vous.

Le Président  
Denis GUYNOUARD

L'association *Au fil du temps, le canton de Saint-Amant-de-Boixe* est heureuse de vous inviter à la présentation du nouveau numéro de sa revue d'histoire locale : *Jadis* n° 19.

Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, elle aura lieu :

**Samedi 3 octobre, à 15 h 30, à la salle des fêtes de Marsac** (à côté de la mairie).

Anaël Vignet, archéologue-médiéviste et directeur de l'Espace d'architecture romane (abbaye de Saint-Amant-de-Boixe), proposera une conférence sur les rivalités entre l'évêque, l'abbé de Saint-Amant et les comtes Taillefer : « Entre les crosses et le glaive : enjeux et disputes du territoire de la Boixe à l'époque médiévale ».

Jean-Marie Cousset présentera l'exposition : « Marsac en 15 dessins ».

Entrée libre.

Pour tous renseignements sur la revue vous pouvez contacter :

Josette Bouchard (05 45 39 71 25)

Jean-Louis Jonquet (05 45 39 78 83).

Guy Sélas (05 45 39 73 95)

**[jadis.csab@wanadoo.fr](mailto:jadis.csab@wanadoo.fr)**

Au sommaire de ce nouveau numéro, vous trouverez notamment un article de Monique Guérin-Simonnaud présentant une monographie sur notre commune. Propriété de la famille Frainaud, elle est connue localement sous le nom de « Manuscrit de l'abbé Boyer » car elle a été rédigée par cet ecclésiastique qui fut curé de Xambes de 1901 à 1931. Il fut d'ailleurs l'instigateur, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de la relance du pèlerinage de Notre Dame de Tous biens (ou pèlerinage du Puits des miracles) dont les origines remontent à 1160.

Pour Plus de détails sur l'histoire du pèlerinage de Xambes, voir J.-L. JONQUET :

*Jadis* n° 3, Les origines, p. 24 à 29.

*Jadis* n° 4, La renaissance au XIX<sup>e</sup> siècle, p. 88 à 94.

*Jadis* n° 5, Le temps des troubles, p. 7 à 15.

*Jadis* n° 6, 1932-1939, p. 77 à 80.



Coll. Famille Frainaud

Jean-Louis JONQUET  
(Responsable de la publication)

# CADRE DE VIE

## Commission Cadre de vie-environnement-patrimoine-attractivité

Concernant le patrimoine et le cadre de vie, nous souhaitons nous engager dans des projets de mise en valeur de nos sites existants, en essayant de limiter au maximum l'empreinte écologique.

Notre village est doté de deux fleurs au label « Village fleuri » et nous mettrons tout en œuvre afin que perdure cette distinction, nous comptons bien sûr sur votre engagement. Nous prendrons en compte, dans cette commission, toutes vos idées.

Nous essaierons, par toutes ces démarches, de rendre notre village plus attractif en travaillant en collaboration avec la commission « Culture-manifestations-associations » car ces deux commissions sont liées dans ce domaine.

Céline BAUSSAY, Annick CAUSEL, Cécile DUPAS, Jean-Luc TESSIER

## Circuit « Balades nature et patrimoine »

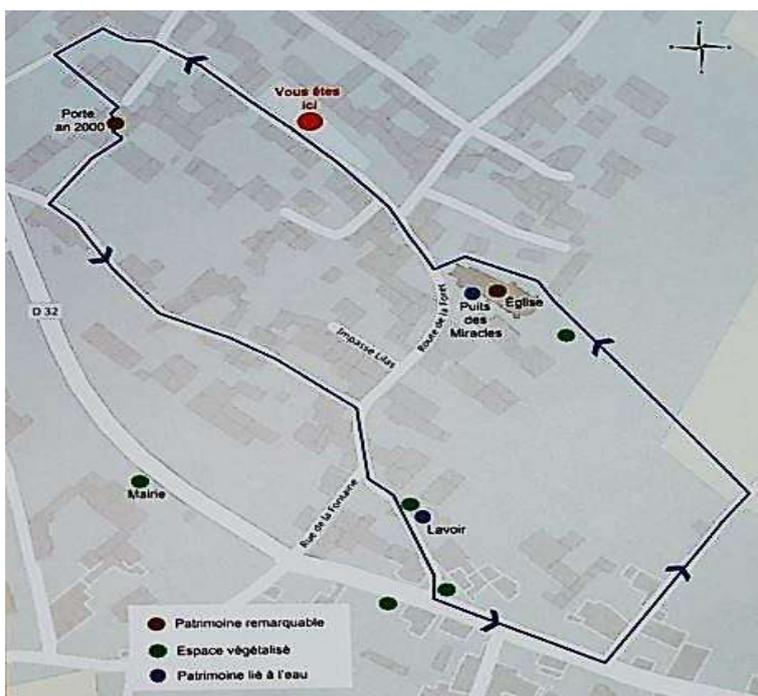
Xambes vient d'ouvrir son itinéraire « Nature et patrimoine ». Il s'agit d'un circuit de découverte de la commune destiné à mettre en avant notre patrimoine végétal et bâti. Long d'environ 700 m., il est balisé par de petites cagouilles vertes, peintes sur les murs. Le départ de la balade s'effectue depuis le parking de la salle des fêtes où un pupitre explicatif vient d'être installé.

Ce projet a été élaboré conjointement par l'Office de tourisme du Ruffécois (qui souhaite élargir son offre en direction des familles avec de jeunes enfants), le Pays du Ruffécois, et les deux communautés de communes : *Cœur-de-Charente* et *Val-de-Charente*. Il pour but de promouvoir les communes labellisées « Villes et villages fleuris ». Au-delà de l'aspect fleurissement, il vise à mettre en avant leur engagement environnemental et en faveur du cadre de vie.

Neuf communes y adhèrent :

- *Cœur-de-Charente* : Mansle, Moutonneau, Saint-Fraigne, Saint-Groux, Vouharte et Xambes.
- *Val-de-Charente* : Bioussac, La Faye, Nanteuil-en-Vallée, Ruffec, Verteuil-sur-Charente.

Nous vous souhaitons une très belle balade en famille dans notre village ainsi que dans d'autres en Pays ruffécois.



Annick CAUSEL



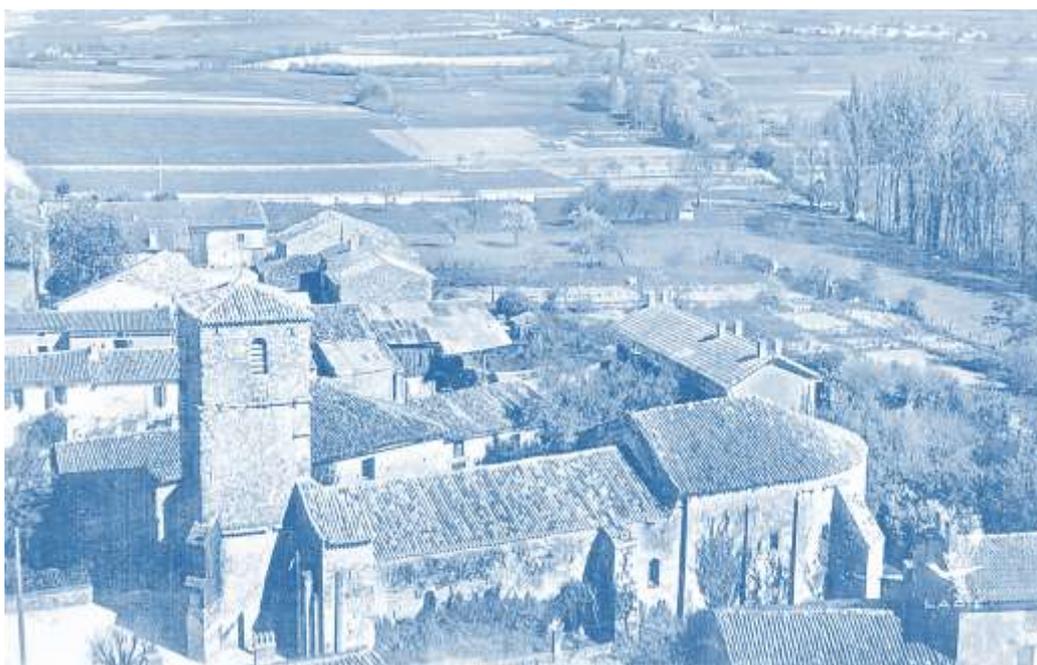
Xambes vient d'intégrer le dispositif « Patrimoine en Ruffécois ». L'église Notre-Dame-de-Tous-Biens rejoint ainsi vingt autres monuments classés « incontournables » en Pays ruffécois. Cette opération menée conjointement par les communautés de communes *Val-de-Charente*, *Cœur-de-Charente* et l'Office de tourisme en Ruffécois, vise à valoriser et promouvoir le patrimoine roman. L'architecture romane constitue en effet un des marqueurs emblématiques de l'identité de notre région (avec le mégalithisme). Il s'agit de valoriser 76 édifices, dont 74 églises, un donjon (Montignac-Charente) et une lanterne des morts (Cellefrouin) et de focaliser l'attention sur les édifices romans les plus intéressants pour diffusion auprès des touristes et des visiteurs locaux.

Le principe consiste en une sorte de chasse au trésor : récupérer gratuitement un « livret collector » auprès de l'Office de tourisme ou à l'accueil de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. C'est un classeur vide dans lequel les visiteurs peuvent insérer les notices des églises, qu'ils doivent récupérer après chaque visite d'un des édifices appartenant au dispositif. La fiche documentaire de Notre-Dame-de-Tous-Biens est à votre disposition sur la table à l'entrée de l'église.

L'église de Xambes est classée « édifice incontournable », du fait de son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (13 novembre 1969) et en raison de la qualité de son architecture romane. Pour conserver ce label, l'édifice doit être accessible au public de manière conséquente. La municipalité a donc choisi d'élargir l'amplitude d'ouverture du bâtiment : de 9 h à 18 h, 7 jours sur 7, jusqu'en octobre. En semaine, l'église est ouverte par les cantonniers et fermée bénévolement par Monsieur Jean-Pierre Baud, que nous remercions pour son aide obligeante car il prend aussi en charge les week-ends et les jours fériés.

Nous remercions aussi les relais paroissiaux, Pierrette Baud et Anne-Marie Bardeau, qui se sont spontanément associées à cette opération en procédant à un réaménagement de l'intérieur de l'église.

Jean-Louis JONQUET



Coll. Patrice Deschaud-Droit

# AFFAIRES SCOLAIRES

## Commission SIVOS-Affaires scolaires

Elle se compose de : Cécile Dupas, Géraldine Jérôme, Jean-Louis Jonquet.

## SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire)

Coulonges-Villognon-Xambes fonctionnent en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) : maternelle et CP-CE1 à Xambes (école Paul Buard), CE2-CM1-CM2 à Villognon. Il n'y a pas d'école à Coulonges.

Pour assurer le fonctionnement du RPI, les communes ont créé un EPCI (établissement public de coopération intercommunale), le SIVOS, en juin 1991. Cette structure assure la gestion des fournitures scolaires et des différents services nécessaires au fonctionnement de l'école (cantine, ménage, aide-maternelle, garderie, accompagnement dans le bus).

Le SIVOS n'intervient pas dans la gestion du personnel relevant de l'Éducation nationale ni dans le domaine pédagogique.

Chaque commune désigne trois délégués. L'usage veut que les maires soient systématiquement délégués.

### Coulonges

Maude Besson  
Alain Blanchon (maire)  
Adeline Durieux

### Villognon

Marie-Christine Dupuy  
Philippe Goyaud (maire)  
Sandy Vrignaud

### Xambes

Cécile Dupas  
Géraldine Jérôme (maire)  
Jean-Louis Jonquet

Présidente : Géraldine Jérôme. Vice-présidents : Alain Blanchon, Philippe Goyaud.

Le siège est à Xambes. Le secrétariat est statutairement confié à la secrétaire de mairie de Xambes (Anne Ballanger), et rétribué par le SIVOS.

Villognon et Xambes restent propriétaires de leurs locaux scolaires dont elles assurent l'entretien. Il y a une cantine à Xambes et une à Villognon (le budget de fonctionnement est géré par chaque commune, le personnel par le SIVOS). La garderie a lieu à Xambes.

Le budget est réparti au prorata du nombre d'élèves de chaque commune.

Budget prévisionnel 2020 : **127 091 €**

Participation des communes :

127 091 € / 61 élèves = **2083,46 € par élève**

Coulonges : 2083,46 € x 13,33 élèves = **27 772 €**

Villognon : 2083,46 € x 29,33 élèves = **61 108 €**

Xambes : 2083,46 € x 18,34 élèves = **38 211 €**

(La partie décimale du nombre d'élèves s'explique par la scolarisation d'élèves résidant hors secteur du SIVOS et dont les frais sont répartis sur les trois communes.)

## Personnel du SIVOS

### École de Xambes

- Marion Bouyer : cantine (service), garderie
- Cathy Caillaud : Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
- Laurence Régeon : cantine (cuisine), ménage école

### École de Villognon

- Christelle Dupin : cantine

Jean-Philippe Loiseau assure l'accompagnement dans le bus de ramassage scolaire.

## École publique de Xambes, école *Paul-Buard*

Le lundi 22 juin s'est tenu le troisième conseil d'écoles du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Coulonges-Villognon-Xambes.

La crise sanitaire du COVID-19 y fut longuement évoquée car elle a fortement impacté la scolarité de nos élèves. Il y a d'abord eu une phase d'enseignement à distance due au confinement. De l'avis des enseignantes, compte tenu du contexte, elle s'est plutôt bien déroulée. Elles remercient les familles qui, pour la plupart, se sont bien approprié le dispositif.

La réouverture de l'école, initialement prévue le 11 mai, n'a pu être effective que le 18 pour des problèmes techniques (pénurie de masques...). Les risques sanitaires ont imposé la mise en place d'un protocole très strict et une organisation complexe qui a nécessité plusieurs longues réunions entre les enseignantes, les personnels techniques et les élus.

Nous tenons à souligner le très fort investissement des différents intervenants dans ce processus compliqué : les enseignantes, Aurélie Martin, Virginie Penneteau et Lucie Roger ; les personnels techniques du SIVOS : Marion Bouyer, Cathy Caillaud, Jean-Philippe Loiseau et Laurence Régeon ; les employés communaux : Ludovic Régeon et Stéphane Teiller. Nous les en remercions très sincèrement.

Au cours d'une première phase (18 mai-22 juin), seule une dizaine d'élèves a pu être accueillie dans chaque classe, pour respecter la distanciation physique. Une autre contrainte a été la mise en place de deux services à la cantine de Xambes.

À partir du 22 juin, l'école a été rouverte pour tous les élèves, avec un protocole allégé. Cela a nécessité d'installer des tables supplémentaires dans la classe des CP-CE1.

Toutes les sorties ont dû être annulées ainsi que la piscine.

On ignore pour l'instant dans quelles conditions se fera la rentrée de septembre. Elle sera fonction de l'évolution de la pandémie.

Effectifs :

<b>XAMBES</b>	TPS	PS	MS	GS	TOTAL Maternelle	CP	CE1	TOTAL CP-CE1	TOTAL École
Juin 2020	1	9	8	7	25	12	7	19	44
Prévision septembre	2	4	8	9	23	6	13	19	42

<b>VILLOGNON</b>	CE2	CM1	CM2	TOTAL École
Juin 2020	3	6	9	18
Prévision septembre	6	3	6	15

	TOTAL RPI
Juin 2020	62
Prévision septembre	57

La commission scolaire  
C. DUPAS, G. JÉRÔME, J.-L. JONQUET

## Le mot des enseignantes

Cette année scolaire 2019-2020 a été riche en rebondissements.

Il nous semble important, dans un premier temps, de mettre en avant le travail des enfants et de leurs familles durant la période de confinement. Nous tenons donc à remercier vivement les parents qui se sont, la plupart du temps, beaucoup investis dans les apprentissages de leurs enfants, soucieux de ne pas leur faire prendre trop de retard durant cette période inédite. De retour à l'école, nos petits élèves se sont vite adaptés et tout s'est très bien passé.

Aussi, dans un second temps, nous tenons à mobiliser l'attention des familles sur la situation concernant l'APE. Cette année, notre association de parents d'élèves a démissionné, invoquant le manque de mobilisation des parents lors des diverses manifestations organisées par l'association.

Nous rappelons aux familles que l'APE nous permet de mener à bien divers projets pédagogiques, tout au long de l'année (sorties...), et organise également la distribution de cadeaux à Noël, à la fin de l'année... C'est elle qui prend aussi en charge l'organisation de la kermesse de fin d'année. Son rôle est fondamental au sein d'une école. C'est pourquoi nous invitons chacun à s'engager dans ce beau projet, pour nos élèves, pour vos enfants, afin que l'APE puisse renaître l'année prochaine.

Nous vous souhaitons de passer de très belles vacances.

À l'année prochaine !

Les maîtresses de l'école de Xambes



Ce jour-là,  
il manquait :



Xambes, la classe de maternelle.

Année 2019-2020.

Cathy Caillaud, aide-maternelle (à gauche),  
Virginie Penneteau, enseignante (à droite)





Xambes, la classe de CP-CE1.  
Année 2019-2020.  
Aurélie Martin, enseignante.

Clichés : école de Xambes

Ce jour-là,  
il manquait :



# TRAVAUX

## Commission Travaux

Elle est composée de Jean Bardeau, Patrick Bouyer, Cédric Régeon et Jean-Louis Jonquet. Elle a pour mission la programmation de l'entretien des bâtiments communaux ainsi que des voiries et réseaux. Elle dégage des priorités, propose des réponses adaptées aux projets ; les décisions finales revenant au Conseil municipal.

### Liste des travaux

- Charpentes et toitures écoles et mairie :

Des infiltrations d'eau ont été détectées dans les toitures de la mairie et de l'école, devenues poreuses avec le temps. Elles ont occasionné quelques dégâts mais ont surtout permis d'établir un diagnostic des charpentes. Attaqués par des parasites (vrillettes et capricornes), les chevrons et poutres doivent subir en urgence une réfection et un traitement antiparasitaire. Les planchers du 1<sup>er</sup> étage de la mairie seront également traités et les toitures seront refaites à l'identique.

- Obligations de l'employeur pour l'utilisation des lieux de travail, vestiaire et sanitaires :

L'article R4228-1 du Code du travail stipule que « *l'employeur met à la disposition des travailleurs les moyens d'assurer leur propreté individuelle, notamment des vestiaires, des lavabos, des cabinets d'aisance et, le cas échéant, des douches* ».

Cet article s'applique à notre collectivité et est rendu obligatoire par décret n°2008-244 du 7 mars 2008.

La volonté du Conseil municipal étant de se conformer aux obligations réglementaires et d'offrir de meilleures conditions de travail à ses employés, et la commune étant dépourvue de vestiaire et sanitaires, ces aménagements vont être réalisés. Un petit coin cuisine leur sera également aménagé par la même occasion.

- Toiture « bar du Lavoir » :

Des infiltrations d'eau ont été constatées en octobre 2019, à l'intérieur des locaux. A minima, un remaniement de la toiture s'avère nécessaire.

- Toiture salle des fêtes :

Au vu de l'aspect extérieur de la toiture de la salle des fêtes, il nous a semblé utile de faire vérifier son état. L'artisan qui a procédé à cette vérification a constaté des jours au niveau des tuiles, sources potentielles d'infiltration en cas de fortes pluies. Il a noté aussi, au niveau de la charpente, que des pannes fortement cintrées devraient être doublées. Il avait déjà formulé ce même constat lors d'une précédente visite, il y a deux ans environ.

- Mises aux normes électriques cantine, garderie, salle des fêtes, mairie :

L'organisme de contrôle VERITAS effectue des contrôles chaque année sur les installations électriques dans tous les bâtiments cités. Les préconisations mentionnées depuis plusieurs années et non réalisées devront l'être très prochainement.

- Mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) pour les personnes handicapées (dispositif obligatoire) :

Un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP), élaboré en mai 2019, et approuvé par les services de la Préfecture, prévoit l'échéancier des travaux comme suit :

#### **Salle des fêtes – réalisation pour 2020**

- Signalisation horizontale et verticale de la place de stationnement adaptée,
- mise en accessibilité des escaliers permettant d'accéder au bâtiment,
- dispositif de fermeture de la porte et lave-mains à intégrer au sanitaire adapté,
- installation d'une tablette au comptoir du bar.

### **Mairie – réalisation pour 2021**

- Place de stationnement adaptée : reprise enrobé et marquage au sol,
- installation d'un dispositif de protection au droit du plan incliné conduisant à la mairie,
- escaliers d'accès à la mairie (grandes marches) : implantation de mains courantes,
- escaliers d'accès à la mairie (petites marches) : allongement des mains courantes,
- escaliers petites et grandes marches : implantation BEV en haut des petites et grandes marches et contraste des premières et dernières contremarches,
- création d'un sanitaire adapté,
- acquisition d'une boucle à induction magnétique.

### **Garderie / Cantine – réalisation pour 2021**

- Mise en accessibilité de l'appel vidéo.

### **École – réalisation pour 2021**

- Création d'un sanitaire adapté,
- rampe d'accès permanente à l'une des salles de classe,
- chanfreins des ressauts présents sur le cheminement,
- modification de la porte d'accès au bureau de la directrice,
- installation d'une tablette.

### **Église – réalisation pour 2021**

- Création d'une place de stationnement adaptée,
- modification mains courantes de part et d'autre des marches.

- Travaux d'entretien courant de la voirie communale.

- Mise aux normes installation gaz de la salle des fêtes.

- Entretien des logements communaux :

Divers travaux d'entretien (réparation chauffage) et d'amélioration des conditions de logements sont nécessaires.

- Aménagement du bourg :

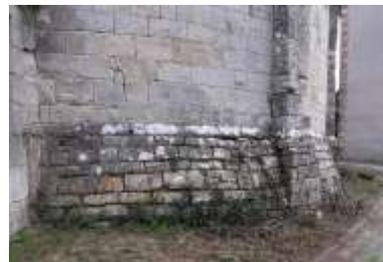
La Commission travaux envisage d'engager rapidement un remaniement du projet d'aménagement de bourg qui se révèle, tel quel, insatisfaisant et coûteux.

- Diagnostic église :

Le nouveau conseil municipal a demandé à M. Villatte, architecte des Bâtiments de France, de faire un diagnostic de l'état sanitaire de l'église le 17 juillet.

L'intérieur est dans un état acceptable. Mais des plaques de fibrociment, à la base de la nef, maintiennent l'humidité dans les murs, ce qui détériore la maçonnerie.

À l'extérieur, la base du chevet est très dégradée : pierres disjointes, végétaux enracinés dans les murs, contrefort sud-est affaissé... Nous sommes dans l'attente du rapport définitif, mais M. Villatte laisse entendre que des travaux de restauration importants et urgents vont être indispensables. Pour pouvoir inspecter l'édifice, il a été nécessaire de tailler l'abondante végétation qui avait envahi la base des murs.



Par ailleurs, des gouttières ont été repérées sur la toiture du clocher.

- Ancienne maison « Laforge ».

Dans l'immédiat, cette rénovation est mise en attente.

La Maire  
Et la commission Travaux

# FINANCES

## Commission Finances

Elle est composée de Cécile Dupas, Jean-Louis Jonquet, Laurence Paponnet, Jean-Luc Tessier.

Elle est chargée d'étudier et préparer le budget communal. Elle donne son avis sur les recettes/dépenses de la commune ainsi que sur ses orientations budgétaires.

### Fiscalité

Compte tenu du retard pris dans l'installation du Conseil municipal et de la demande de l'administration fiscale de voter les taux d'imposition avant juillet, le Conseil municipal, faute d'avoir pu examiner en détail l'ensemble des données utiles, a décidé de maintenir les taux d'imposition en vigueur. Les taux d'imposition des taxes directes locales feront l'objet d'un examen attentif lors du vote du prochain budget.

### Budget prévisionnel 2020

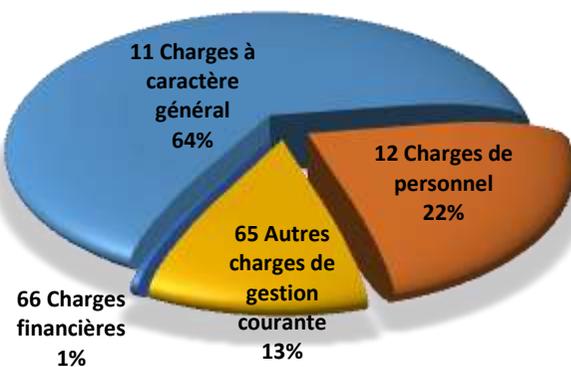
#### Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	355 362.80 €	Excédent de fonctionnement 2019	241 161.80 €
Charges de personnel	123 832.00 €	Produits des services	23 102.00 €
Autres charges gestion courante	71 121.00 €	Impôts et taxes	190 278.00 €
Charges financières	2 545.00 €	Dotations et participations	68 319.00 €
		Autres produits	28 600.00 €
		Autres produits exceptionnels	1 400.00 €
<b>Total</b>	<b>552 860.80 €</b>	<b>Total</b>	<b>552 860.80 €</b>

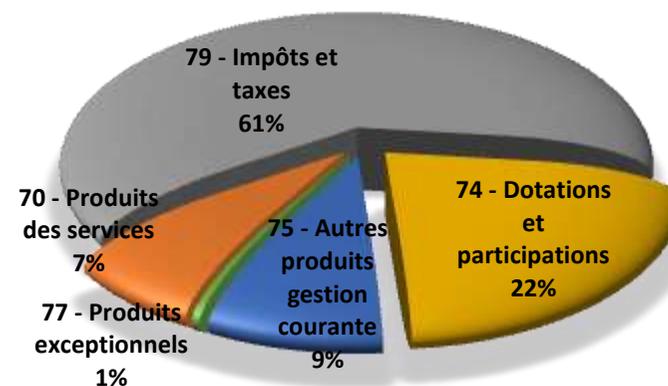
#### Investissement

Dépenses		Recettes	
		Excédent d'investissement 2019	61 823.23 €
		Récupération TVA	900.00 €
Immobilisation en cours	41 102.23 €		
RAR Parcours Aménagement du bourg	21 204.00 €		
Immobilisations	7 493.23 €		
FDAC 2018	9 542.00 €		
FDAC 2019	3 863.00 €		
Emprunts et dettes assimilées	23 621.00 €	Emprunts et dettes assimilées	
Cautions	3 000.00 €	Cautions	3 000.00 €
Remboursement emprunts	20 621.00 €		
Opération d'ordre		Opération d'ordre	10 178.00 €
		Opération d'ordre	1 031.00 €
Intégration travaux FDAC 2015	11 209.00 €	Intégration travaux FDAC 2015	11 209.00 €
<b>Total</b>	<b>76 932.23 €</b>	<b>Total</b>	<b>76 932.23 €</b>

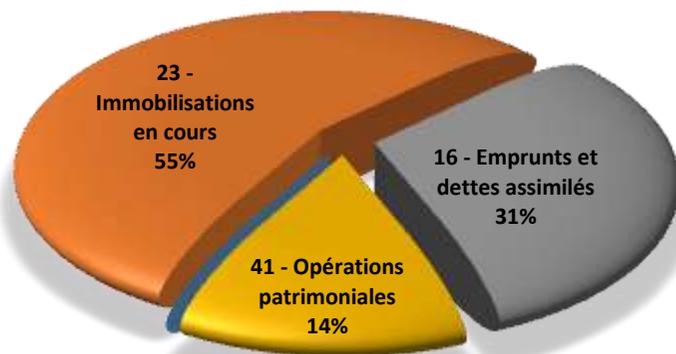
### Dépenses de fonctionnement 2020



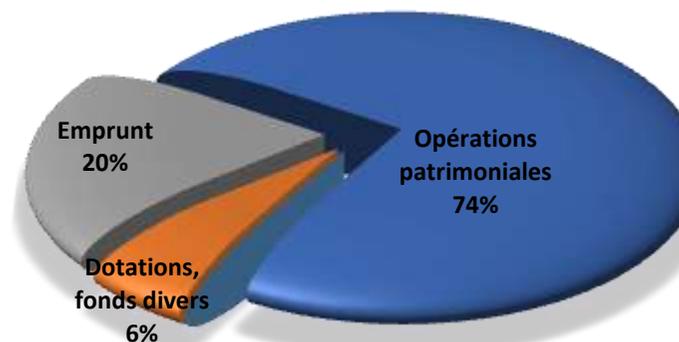
### Recettes de fonctionnement 2020



### Dépenses d'investissement 2020



### Recettes d'investissement 2020



# COMMÉMORATIONS

8 MAI

Compte tenu du contexte sanitaire, la Fédération nationale des combattants républicains (Président : Émile Germaneau) et l'Association des anciens combattants franco-américains (Délégué régional Nouvelle-Aquitaine : Patrick Ladonski) n'ont exceptionnellement pas pu participer à la cérémonie du 8 Mai. L'armistice n'a pu être commémoré que par le pavoiement et le fleurissement de notre monument aux morts.

Un poème a été apposé sur la grille par l'un de nos concitoyens, Jean-Lou Bernard. Merci à lui d'avoir honoré les hommes qui se sont battus pour la France et de nous avoir autorisés à le reproduire ci-dessous.

Annick CAUSEL

## *Souvenir du huit Mai*

*Misère, qui eût pu croire  
À tant d'élans de sauvagerie  
Quand des hommes de gloire  
S'enlisent dans l'incompris !  
Enfants de France assassinés  
En vertu de quelles raisons,  
Du haut de vos belles années  
Résonnent vos funestes oraisons ?*

*Que de soleils perdus, de vies fracassées,  
Se posent sur l'aurore, dans un jardin de fleurs  
Dormant ainsi tranquilles, sous des croix érigées  
Sans un souffle de vent, pour ôter la douleur.  
Les yeux des Mamans de larmes  
Se ferment et leurs pauvres sanglots  
Se mutilent par la force des armes,  
Tandis que l'honneur se nourrit du chaos !*

*Sur les chemins de la honte, dans le désespoir,  
Marchent les apatrides, la peur dans le cœur,  
Ils ont le dos courbé et les idées noires  
Traînant derrière eux la faim et le malheur !*

*Fils de France, pour vous refleurit  
Le bleuet du souvenir du huit Mai,  
Afin que jamais, vos enfants n'oublient  
Votre sacrifice offert pour la liberté !*

JLB 07 05 20

Cette année, la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement a entraîné l'annulation de toutes les cérémonies commémoratives officielles et journées nationales, en présence du public. Cependant, les édifices publics et communaux ont été pavoisés et les messages officiels suivants ont été affichés sur recommandation des services de la Préfecture.

## 8 JUIN

8 juin 2020

### Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Message de Geneviève DARRIEUSSECO,  
Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

C'était il y a 70 ans. La guerre d'Indochine durait depuis quatre ans. Nos combattants affrontaient un adversaire courageux et résolu. Ils défiaient la maladie et la dureté des éléments, ils souffraient de l'éloignement et de l'indifférence, ils combattaient aussi la fatigue, la peur et les privations.

À l'automne 1950, le long de la frontière sino-tonkinoise, dans les opérations visant à évacuer les troupes françaises, la Route Coloniale 4 a pris les traits d'un abîme infranchissable. Dans la jungle dominée par des pitons, dans la boue des rizières, les troupes françaises ont lutté pendant plus de quinze jours aux prises avec l'Armée populaire vietnamienne. 5 000 soldats français ont été tués, blessés ou faits prisonniers. Trois mille prisonniers ont connu l'enfer de marches interminables, de la captivité dans les camps et pour beaucoup de la désolation d'une mort loin de chez eux. Souvenons-nous de ceux de Cao Bang, de Dong Khê et de That Khê ! Ce fut un tournant de la guerre, une onde de choc qui a ému la France.

En cette « journée nationale », nous rendons hommage aux « morts pour la France » en Indochine de 1940 à 1954. Plus largement, la Nation pense avec respect à l'ensemble des soldats qui ont combattu pour ses couleurs à l'autre bout du monde. Nous honorons aussi ceux qui ont résisté aux forces japonaises à partir de 1940 et ceux qui ont été victimes du coup de force du 9 mars 1945.

Le 8 juin 1980, il y a 40 ans, le soldat inconnu des guerres d'Indochine était inhumé en la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette. Il repose depuis aux côtés des soldats inconnus de la Grande Guerre, de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre d'Algérie. Ainsi, la mémoire des soldats d'Indochine rejoignait fièrement celle de leurs frères d'armes des conflits précédents.

L'année dernière, le Premier ministre a rendu un hommage officiel à tous les combattants d'Indochine dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides. Il leur a réaffirmé avec force la reconnaissance pleine et entière de la France. Ses mots résonnent toujours : « *Cette guerre nous oblige à poursuivre le travail de mémoire. [...] Elle nous oblige également à consolider la paix avec l'adversaire d'hier, qui, comme tant d'autres, est le partenaire, l'ami d'aujourd'hui. [...] Cette guerre nous oblige enfin à reconnaître la chance unique qu'a la France de pouvoir compter, génération après génération, sur des hommes et des femmes prêts à sacrifier leur vie pour ses valeurs et ses citoyens.* »

18 juin 2020

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ,  
Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

*« Je m'apparaisais à moi-même, seul et démuné de tout, comme un homme au bord d'un océan qu'il prétendait franchir à la nage. »*

Le 17 juin 1940, dans les airs, entre Bordeaux et Londres, Charles de Gaulle mesure l'ampleur de la tâche qui est devant lui alors que la défaite de la France est consommée, que l'armistice est demandé et que l'esprit d'abandon a triomphé.

En quittant le sol national, il choisit l'exception, il refuse l'abaissement.

Sur les rives de la Tamise, rien ne l'attend, ni troupe ni arme, ni navire ni avion. En France aucune organisation ne s'apprête à soutenir son action. Tout est à bâtir.

Le Royaume-Uni offre à ce « naufragé de la désolation », la première de ses armes : les ondes de la BBC. Dans la matinée du 18 juin 1940, le général de Gaulle rédige des mots qui font corps avec notre histoire. Il est 18 heures lorsqu'il les prononce. Dans la soirée, ces paroles irrévocables franchissent la Manche et sèment les graines de l'espérance.

C'était l'Appel du 18 juin, c'était il y a 80 ans, jour pour jour.

Le général de Gaulle est la première voix à s'opposer publiquement à l'armistice et à expliquer pourquoi le combat doit se poursuivre. Il proclame que la défaite de la France n'est pas définitive car cette guerre est une guerre mondiale. Il lance un cri de ralliement à destination des militaires, des spécialistes, des ingénieurs... Enfin, il conclut par un message d'espoir. Il allume ce flambeau de la résistance dont la flamme allait grandir sans jamais s'éteindre.

L'Appel du 18 juin n'est pas le texte d'un soir, il est le début d'une épopée : celle de la France libre puis de la France combattante.

Peu l'ont entendu, seuls quelques groupes déterminés et quelques vaillants solitaires rejoignent Londres. Ils sont l'avant-garde de ceux qui refusèrent l'asservissement. La France libre n'allait pas cesser de croître. Les Français combattants se sont distingués et ont, partout, porté les armes de la France. Leurs succès et leurs sacrifices se joignaient à ceux de la Résistance intérieure, à ceux de « l'armée des ombres ». Tant de destins communs pour un même combat : le refus de la collaboration et la libération de la patrie. Tant de femmes et d'hommes qui, aux heures les plus sombres, ont choisi de ne jamais renoncer.

De Gaulle n'entendait pas seulement remettre des Français dans la guerre mais bien y maintenir la France. En construisant une armée française, en organisant un Gouvernement, il préparait, au jour de la Victoire, la place de notre pays à la table des Vainqueurs et le retour de la République.

En cette année dédiée au général de Gaulle, nous nous souvenons de la force de son message. Cet héritage demeure et, plus que jamais, « l'homme du 18 juin » constitue un élément de notre consensus national et une part de notre identité collective.

## Texte de l'appel du 18 juin 1940

*« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.*

*Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.*

*Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.*

*Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !*

*Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.*

*Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.*

*Cette guerre n'est pas limitée au territoire de notre malheureux pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.*

*Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.*

*Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.*

*Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »*

19 juillet 2020

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

16 juillet 1942. « *Il est 4 heures du matin. Ils sont venus nous chercher. Je vous dis adieu.* »

16 juillet 1942. « *Je te fais écrire ces mots. La police est venue nous arrêter, avec tous les Juifs de la maison. On nous a enlevés, moi et mes deux enfants. Je t'écris pour te dire que nous allons être transportés au Vélodrome d'Hiver.* »

Ces mots sont écrits aux aurores d'une tragédie, au petit matin d'une journée douloureusement inscrite dans notre histoire, comme une plaie vive dans notre mémoire nationale.

Ces mots sont ceux d'une adolescente de 16 ans et d'une mère de deux enfants. Ces mots écrits dans la précipitation de l'arrestation, dans la confusion de l'incompréhensible, sont à la fois simples et terribles. Ils disent la surprise, l'inquiétude et l'écroulement des certitudes. Ils disent ce que fut la Rafle du Vel d'Hiv : l'irréparable commis par l'État français contre des femmes, des hommes et des enfants qui avaient fait confiance à la patrie des Droits de l'Homme.

Il y a 78 ans, la France se trahissait elle-même. La police française, sur ordre de l'occupant, emmenait sans distinction les hommes, les femmes et même les enfants. Ils n'étaient coupables de rien. Ils furent traqués, arrêtés, enfermés au Vélodrome d'Hiver et à Drancy.

Avec le régime de Pétain, la folie criminelle de l'occupant avait trouvé un auxiliaire zélé. Dans Paris et sa banlieue, 13 152 personnes ont été raflées. Pour eux, l'horreur commençait pour ne s'achever qu'à Auschwitz. Aucun enfant ne revint des camps de la mort.

La Rafle du Vel d'Hiv est devenue le symbole de toutes les autres, l'emblème des persécutions menées contre les Juifs en France. En entretenant la flamme du souvenir, nous saluons la mémoire de toutes les victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français. Nous pensons également aux populations tziganes, homosexuelles, handicapées et à tant d'autres.

Lorsque l'humanité semble s'écrouler, des héros anonymes se pressent pour la redresser. Ce jour-là, des Parisiens ont sauvé des centaines de personnes. En maints endroits de France, des familles et des gens ordinaires ont accompli l'exceptionnel, en cachant et en sauvant des juifs de la persécution. Bravant les risques, ils ont incarné nos valeurs les plus précieuses. Ils sont, anonymes ou révélés, des « Justes parmi les Nations ». Cette journée nationale leur est aussi dédiée.

Dans le chemin tracé par Jacques CHIRAC et suivi par le Président de la République, notre pays regarde son histoire en face, avec clarté et vérité. C'est parce que la République connaît son histoire, qu'elle sait d'où elle vient, qu'elle sera intraitable face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations.

Deux dangers nous guettent et doivent sans cesse être combattus : l'oubli et la haine. Parce que l'oubli mène à l'indifférence, parce que la haine mène à l'affrontement, nous devons opposer à ces maux la vigilance, la connaissance et la transmission. Il y a des combats pacifiques à mener contre le négationnisme, le révisionnisme et le complotisme.

Cette journée nationale y contribue. Mais ce combat est aussi celui du quotidien, de chaque citoyen attaché aux valeurs de la République. L'esprit de vigilance doit nous animer, il doit être celui d'une jeunesse éclairée et consciente du passé.

# INFORMATION-COMMUNICATION

## Commission communication

Elle est composée de quatre membres : Laurence Paponnet, Denis Guynouard, Jean-Louis Jonquet et Jean-Luc Tessier.

Elle est chargée de diffuser l'information sur tout ce qui touche, de près ou de loin, Xambes.

Trois supports seront utilisés :

- des *Infos flash*, destinées aux informations ponctuelles (travaux imprévus, manifestations, invitations...)
- la *Lettre d'information municipale*, plus courte et plus ciblée (vous en avez déjà reçu un exemplaire le 7 juin – installation du nouveau conseil municipal et travaux en cours), diffusée en fonction des besoins
- le bulletin communal *Des nouvelles de Xambes* qui continuera à paraître deux fois par an (été, hiver) pour faire un point détaillé de l'action municipale et de la vie du village.

La commission étudie aussi la possibilité de réactiver et de développer le site Internet de la commune en partenariat avec la Communauté de communes (CDC) *Cœur de Charente*.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Utiliser un défibrillateur cardiaque

### Qu'est-ce qu'un défibrillateur automatique externe (DAE) ?

Il s'agit d'un boîtier longtemps réservé aux urgentistes qui comporte **une source d'électricité interne qu'il peut transmettre au torse humain par l'intermédiaire de deux palettes conductrices**. L'électricité transmise va **arriver au cœur**, ce qui va en quelque sorte le réinitialiser sur le plan électrique.

Lorsque les palettes sont collées sur la poitrine du patient, l'appareil établit tout d'abord un diagnostic, puis il **calcule et détermine les paramètres du choc à délivrer en fonction de la taille du thorax et de la phase respiratoire** :

- un **choc trop faible** ne suffirait pas à défibriller correctement ;
- à l'inverse, un **choc trop important** risquerait d'endommager le cœur.

Enfin, **le boîtier envoie le courant** afin de relancer la contraction électrique harmonieuse du cœur.

La procédure est simple : toutes ces étapes sont **automatisées depuis 1994 (guidage par un écran et une voix de synthèse)**, ce qui permet **une utilisation par le grand public**.

### Agir vite en cas d'arrêt cardiaque

Les arrêts cardiaques se font **dans 70 % des cas devant un ou plusieurs témoins**. Or la rapidité de l'intervention est vitale, **chaque minute diminue de 10 % les chances de survie**.

Les témoins peuvent améliorer les chances de survie :

- **en appelant le 112** ;
- **en faisant un massage cardiaque** ;
- **en défibrillant** ;
- **en attendant les secours**.



### Comment utiliser un défibrillateur cardiaque ?

Lorsque le cœur est **en fibrillation** (contraction anarchique des oreillettes et des ventricules), **le sang circule mal, voire s'arrête complètement**. C'est à ce moment qu'un **choc électrique rapide** grâce au défibrillateur peut lui permettre de redémarrer avec des contractions harmonieuses et non plus anarchiques.

Voici les instructions à suivre pour utiliser correctement un défibrillateur cardiaque :

- **mettez-le en marche** et **prenez connaissance des instructions** figurant sur l'appareil ;
- pendant ce temps, si plusieurs sauveteurs sont présents, l'un d'eux doit **pour-suivre la réanimation cardiopulmonaire** ;
- **dénudez la poitrine de la victime** et **placez les électrodes à même la peau** conformément aux instructions ;
- assurez-vous que **personne ne touche la victime** lorsque le **DAE** analyse son **rythme cardiaque** ;
- si un choc électrique doit être administré, assurez-vous que **toutes les personnes présentes sont éloignées de la victime** ;
- **appuyez sur le bouton si cela vous est demandé** (mais un défibrillateur entièrement automatique administrera le choc électrique sans votre intervention) ;
- **effectuez des compressions thoraciques si cela vous est demandé**. Alternez les séries de 30 compressions et de 2 insufflations ;
- **continuez à suivre les indications** jusqu'à ce que la victime retrouve **une respiration normale** ou jusqu'à **l'arrivée des secours** ;
- **si la respiration redevient normale, arrêtez la réanimation, mais n'éteignez pas le DAE** et **laissez les électrodes en place sur la poitrine de la victime**. Si celle-ci reste **inconsciente**, mettez-la sur le côté, en **position latérale de sécurité (PLS)**.

### Présence des défibrillateurs à Xambes

Notre commune possède **deux défibrillateurs** :

- l'un est situé sur **la façade de la mairie** ;
- l'autre est **mobile** et peut être mis à disposition des habitants lors de rassemblements importants (se renseigner auprès d'Anne Ballanger, la secrétaire de mairie).

Jean-Luc TESSIER

Source : Dr Jean-Philippe Rivière, directeur médical de Doctissimo

[https://www.doctissimo.fr/html/dossiers/maladies\\_cardiovasculaires/articles/13157-defibrillateur-cardiaque-sauver-vie-4-minuites.htm](https://www.doctissimo.fr/html/dossiers/maladies_cardiovasculaires/articles/13157-defibrillateur-cardiaque-sauver-vie-4-minuites.htm)



Le défibrillateur de la mairie.

### **L'ambrosie, un enjeu de santé publique ! Nous sommes tous concernés, chacun peut agir !**

Cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire, eczéma et asthme) est devenue un véritable enjeu de santé publique avec des conséquences sanitaires et économiques fortes. Elle est inscrite dans la loi depuis 2016 comme espèce nuisible à la santé humaine.

Le territoire du Ruffécois est particulièrement touché par la présence de cette plante. Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, le PETR du Pays ruffécois en partenariat avec la FREDON et l'Agence Régionale de Santé mène des actions de sensibilisation, de prévention et de formation auprès des collectivités, du grand public et des scolaires.

### **Comment reconnaître l'ambrosie ?**

L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. La graine germe en avril-mai, émet son pollen à partir d'août avec un pic pollinique en septembre, produit ses graines en automne et disparaît en hiver.

Sa feuille verte des deux côtés est profondément découpée ; elle n'émet aucune odeur lorsqu'on la froisse. Sa tige est plutôt rougeâtre, ronde et velue.

Attention, une confusion est possible avec l'armoise commune dont la face inférieure de la feuille est gris argenté et qui dégage une odeur forte quand on la froisse.



Levée - avril à mai



Croissance - juin à août



Floraison - août à octobre

### **Où peut-on la trouver, comment se déplace-t-elle ?**

Cette plante très prolifique préfère les espaces nus. On peut la trouver dans son jardin, sur les espaces publics (bords de route, chemins de campagne), dans les champs.

Les vecteurs essentiels de dispersion sont les pneus des véhicules, les eaux de ruissellement, les graines pour oiseaux, le déplacement de terre et de remblais infestés.

Nous sommes tous concernés, agissons ensemble !

Si vous découvrez de l'ambrosie, vous devez signaler sa présence :

- ▲ Par smartphone, en téléchargeant l'application « signalement ambrosie »
- ▲ Par Internet à l'adresse <http://www.signalement-ambrosie.fr/>
- ▲ **En informant le secrétariat de la mairie.**

Référente ambrosie pour Xambes :

**Annick Causel : [annick.causel16@orange.fr](mailto:annick.causel16@orange.fr)**

Pour empêcher l'apparition et le développement de la plante :

- ▲ Évitez les sols nus
- ▲ Arrachez-la lorsqu'elle est peu présente : la meilleure période étant d'avril à mi-juillet avant la floraison

L'ambrosie est une plante dangereuse pour la santé. Détruisez-la !

**Plus d'info sur « l'Observatoire de l'ambrosie » : lien <http://www.ambrosie.info>**

# FAIRE IDENTIFIER VOTRE ANIMAL, C'EST LE PROTÉGER

Cela permet :



de le retrouver  
et de le récupérer  
plus rapidement  
en cas de fugue  
ou s'il est déclaré  
entré en fourrière



de lui permettre  
de voyager à l'étranger  
grâce à l'obtention  
d'un passeport



de lui donner  
sa propre identité  
et d'officialiser  
le lien entre vous



de faciliter  
vos démarches  
administratives  
et d'éviter les litiges



de faciliter  
son suivi  
médical



Plus qu'une obligation légale,  
l'identification est un acte  
de protection animale

**Parlez-en à votre vétérinaire**



# MIEUX COMPRENDRE L'IDENTIFICATION

## Une obligation légale

Tous les chiens de plus de 4 mois et les chats de plus de 7 mois doivent obligatoirement être identifiés.

L'identification est souvent réalisée lors de la première visite chez le vétérinaire.

L'identification consiste le plus souvent à insérer une puce électronique sous la peau. Ce geste est indolore pour votre animal.

Si vous souhaitez acheter, vendre ou donner un chien ou un chat, celui-ci devra impérativement avoir été identifié en amont.



## Le seul lien officiel entre votre animal et vous

Grâce aux informations que vous avez indiquées dans le fichier national I-CAD, votre animal est officiellement rattaché à vous.

Si celui-ci a fugué et qu'il est retrouvé par un particulier ou par un professionnel, ou qu'il est déclaré «entré en fourrière», c'est sur la base de ces informations que vous serez contacté.e afin de venir le récupérer.

Veillez à actualiser régulièrement ces informations, notamment en cas de déménagement ou de départ en vacances.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [identifier-mon-animal.fr](http://identifier-mon-animal.fr)

Vous avez trouvé ou perdu un chat ou un chien :  
Contactez la déléguée communale du Syndicat mixte de la fourrière :

**Laurence Paponnet (06 24 20 26 32)**

Ou sa suppléante :

**Cécile Dupas (06 16 54 41 43)**

Fourrière de l'Angoumois, au lieu-dit « Les Mesniers », 16600 Mornac  
Tél. : 07 89 61 00 81  
(8h30 – 16h30)

## Le recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. Elle est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

**Pour effectuer le recensement, contacter le secrétariat de mairie.**

## État civil

31 12 2019 : décès de Renée Herbreteau, veuve Régeon

18 02 2020 : naissance de Marie, Ghyslaine, Françoise Régeon Ruhlmann

08 03 2020 : naissance de Charlie, Anna, Marie Taillard

20 06 2020 : mariage d'Anaïs, Julie Galmier et Frédéric, Willy, Claude Périer

### Horaires d'ouverture de l'agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi jeudi : 9h-11h45  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

### Horaires d'ouverture de la mairie

(Secrétaire : Anne Ballanger)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-13h / 14h-17h  
Mercredi : 8h-12h

Tél. : 05 45 39 87 47  
mairie.xambes@wanadoo.fr

**Permanence de la maire : mardi matin**

**En cas d'urgence : 06 12 36 64 36**



*Des Nouvelles de Xambes n° 46*

Responsable de la publication :  
Géraldine Jérôme

Composition : Commission communication

Dépôt légal : août 2020